

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



LA CELLULE MOBILE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Edito

« Ceux qui s'en (à propos de l'islamisme) préoccupent sont accusés de construire leur constat sur du sable et de faire le jeu de l'extrême droite.

Ceux qui refusent, pour ces raisons, d'y accorder de l'importance tendent à renforcer le relativisme et laissent les mouvements islamistes prétendre s'organiser face à des courants racistes qui définiraient l'agenda des préoccupations. Entre les deux, l'espace du débat démocratique se réduit à l'expression de positions contraires qui participent à la polarisation politique et à la dégradation du sentiment d'appartenance à une société ouverte et libre. »

Hugo MICHERON « La colère et l'oubli : les démocraties face au djihadisme européen » p149, Gallimard, 2023.

L'année 2025 constitue une étape importante pour l'équipe mobile. **Dix ans d'existence dans le département du Nord, huit ans d'intervention dans le Pas-de-Calais.** Ces années témoignent d'un **ancrage solide** sur les territoires, d'une confiance renouvelée de la part des financeurs et des partenaires, et surtout d'un engagement constant auprès des publics accompagnés.

Au fil du temps, les situations rencontrées ont évolué et sont devenues de plus en plus complexes. Les parcours que l'équipe accompagne aujourd'hui sont souvent marqués par la succession de fragilités multiples. **Les difficultés psychiques apparaissent plus présentes** et viennent s'ajouter à des vulnérabilités sociales, familiales et identitaires. Cette réalité exige de la part des professionnels une lecture fine des situations et une **capacité d'adaptation permanente**.

Face à ces constats, l'intervention de l'équipe repose sur une **approche globale et individualisée**. Chaque accompagnement prend en compte l'ensemble des dimensions de la vie de la personne : la scolarité, l'insertion professionnelle, le logement, la santé, le soutien à la parentalité ou encore les dynamiques familiales. **Il ne s'agit pas seulement de répondre à une problématique de radicalisation, mais de travailler sur l'équilibre général du parcours** : restaurer des repères, redonner des perspectives et mobiliser les dispositifs de droit commun.

L'accompagnement proposé par l'équipe s'inscrit dans le temps. Cette temporalité s'adapte au rythme de chaque situation, afin de permettre un travail en profondeur. Il s'agit d'abord de créer du lien et d'instaurer une relation de confiance, préalable indispensable à l'engagement de changements durables.

Le travail de l'équipe s'inscrit également dans un **partenariat étroit avec les acteurs institutionnels, éducatifs, sociaux, sanitaires et judiciaires**. Cette coopération est essentielle pour assurer la cohérence des interventions, prévenir les ruptures et favoriser une réinscription durable dans les dispositifs ordinaires. Elle permet également de croiser les regards, d'enrichir les analyses et de sécuriser les trajectoires.

En parallèle, l'équipe poursuit ses **missions d'intervention, de sensibilisation et de prévention de la radicalisation auprès des jeunes et des professionnels**. Ces actions contribuent à renforcer les capacités de repérage précoce, à déconstruire les discours de rupture et à promouvoir les valeurs républicaines et le vivre-ensemble. Elles participent à une dynamique collective visant à soutenir l'esprit critique, le dialogue et l'inclusion.

Portée par une équipe investie, solidaire et pleinement mobilisée, l'activité menée en 2025 s'inscrit dans la continuité d'un engagement fort : accompagner les personnes signalées pour radicalisation, analyser l'expression du fait religieux et prévenir les dynamiques de rupture, tout en soutenant l'inclusion, le développement de l'autonomie et la reconstruction des trajectoires de vie.

Le présent rapport vise ainsi à rendre compte de la richesse et de la diversité de l'activité de l'équipe, à partager les principaux enseignements issus du terrain et à identifier les adaptations nécessaires pour répondre aux enjeux à venir.

Bouchta DOUICHI,
Chef de service de l'Equipe Mobile

| Sommaire

Edito	02
01. Présentation du service	
1. L'équipe et ses missions.....	04
2. Le fonctionnement.....	05
02. L'activité liée aux CPRAF¹ en 2025	
1. Qu'est-ce qu'une CPRAF ?	06
2. Données chiffrées et territoires d'intervention.....	07
3. Problématiques repérées et accompagnements proposés	14
03. Des compétences transversales	
1. Prévention primaire.....	19
2. Sollicitations d'institutions hors réseau CPRAF.....	20
3. Les conférences du collectif « Ensemble On Fait Quoi ? ».....	24
Conclusion	27

1 - Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles

01. PRÉSENTATION

1. L'équipe et ses missions

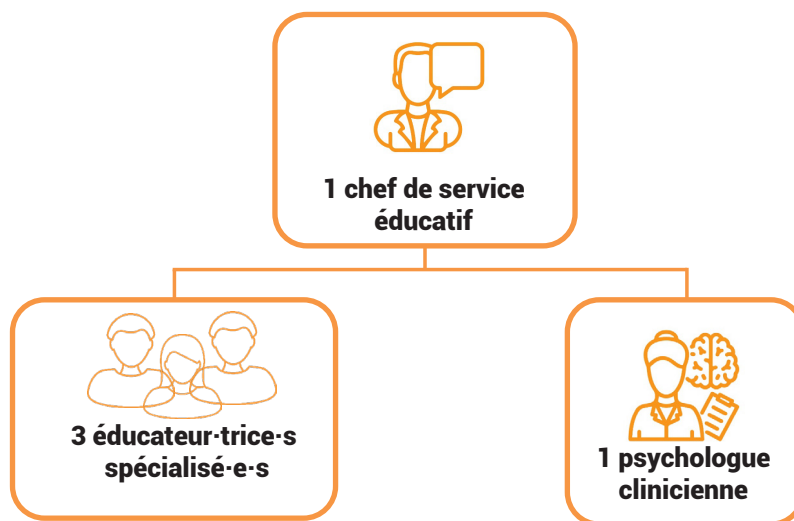
Origine du service

Créée en septembre 2015 à la suite des attentats qui ont touché la France, la Cellule Mobile a vu le jour à la demande de la Préfecture du Nord afin d'intervenir auprès de jeunes âgés de 11 à 25 ans – ainsi que de leurs proches – signalés via le numéro vert « Stop djihadisme ».

Sa vocation première consiste à mettre en place, lorsque les conditions le permettent, un accompagnement psycho-socio-éducatif destiné aux personnes repérées pour des situations de radicalisation.

L'intervention est réalisée en binôme sur l'ensemble du département du Nord et, depuis septembre 2018, sur celui du Pas-de-Calais. L'équipe prend d'abord contact avec le signalant puis avec la personne signalée afin de proposer une écoute, d'apprécier le niveau de risque, d'engager si nécessaire un accompagnement (social, éducatif, psychologique, etc.) auprès des personnes concernées et de leur entourage, et de préparer ensuite l'orientation vers les services de droit commun adaptés.

L'équipe



Ses missions

► **Évaluation du rapport au religieux et/ou à la radicalisation.**

► **Soutien social, éducatif et psychologique.**

Apporter à des familles et à leurs enfants un soutien social, éducatif et psychologique, visant à enrayer ou à limiter les décrochages des relations familiales et/ou sociales.

► **Accompagnement des familles.**

Soutenir et accompagner les familles dont un des proches est concerné par une suspicion de radicalisation.

► **Recherche d'alternatives.**

Prévenir le phénomène de radicalisation, en recherchant des alternatives sociales et professionnelles.

► **Orientation.**

Orienter, en fonction des problématiques observées, si cela s'avère nécessaire, vers des relais de droit commun.

► **Prévention primaire.**

Pédagogie sur le religieux et les phénomènes de radicalisation, au sein des différents services de l'association Itinéraires et auprès de structures partenaires.

2. Le fonctionnement

Le protocole d'intervention



Le protocole d'intervention de la Cellule Mobile prévoit que **le premier échange se fasse systématiquement avec la ou les personne(s) à l'origine du signalement, dans un délai maximal de 15 jours**. Dans les faits, ce premier contact intervient en moyenne sous une semaine et s'effectue toujours par téléphone.

Lorsque le jeune est déjà suivi par un professionnel ou un service socio-éducatif, nous prenons rapidement attache avec les intervenants concernés (travailleurs sociaux du Département, service social scolaire, conseiller Mission Locale, etc.).

La Cellule Mobile n'a pas vocation à remplacer les professionnels déjà mobilisés autour du jeune. Au contraire : lorsque celui-ci bénéficie d'un accompagnement éducatif, social ou psychologique adapté et réellement actif, notre rôle consiste à **soutenir et consolider** les actions déjà engagées, afin de préserver la continuité du travail mené.

L'entretien familial

La Cellule Mobile privilégie les entretiens menés avec l'ensemble de la famille, s'inscrivant ainsi dans une **approche systémique**.

La radicalisation n'apparaît que rarement comme un phénomène isolé : elle s'inscrit le plus souvent dans un ensemble de difficultés touchant le **système familial**. C'est pourquoi l'action de la Cellule Mobile ne peut se limiter à la seule personne signalée.

Les rencontres familiales offrent un espace pour **éclairer les dynamiques à l'œuvre au sein du foyer**. L'adolescent-e peut y formuler, par exemple, ce qu'il ou elle cherche à travers sa conversion à l'islam, tandis que les parents peuvent partager leurs inquiétudes ainsi que le cadre qu'ils souhaitent poser autour de la pratique religieuse.

Ce travail collectif aide la famille à élaborer ses propres réponses et fait émerger des problématiques restées latentes. Il n'est pas rare que des adolescent-e-s y dévoilent des « secrets de famille » dont la charge émotionnelle favorise leur repli et leur quête de repères dans la religion.



02. L'ACTIVITÉ LIÉE AUX CPRAF¹

1. Qu'est-ce qu'une CPRAF ?

Les **Cellules de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des familles** (CPRAF, communément appelées « cellules de suivi »), **créées en 2014 par le ministère de l'Intérieur** dans chaque département, ont un **double objectif** :

1. Accompagner les familles qui signalent un proche,

2. Prendre en charge, dans une perspective préventive pluridisciplinaire, les personnes signalées en voie de radicalisation (bas et très bas du spectre) lorsqu'un tel besoin est exprimé.

Dans le Nord comme dans le Pas-de-Calais, la CPRAF est une **instance partenariale** qui se réunit mensuellement et qui est **animée par la Préfecture**.

Les acteurs présents sont :

- la **protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)**,
- le **département du Nord ou du Pas-de-Calais (services de protection de l'enfance)**,
- les **représentants du Parquet**,
- le **SDRT (service départemental du renseignement territorial)**,
- l'**Education Nationale**,
- l'**Agence Régionale de Santé (ARS)**,
- la **Caisse d'allocation familiale (CAF)**
- le **Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)**,
- **France Travail**,
- la **Cellule Mobile d'Itinéraires**.

C'est lors de ces instances que la Préfecture missionne la Cellule Mobile pour intervenir auprès de situations, et consulte les autres partenaires acteurs de la CPRAF.

Dans le Nord, l'équipe travaille majoritairement avec les partenaires radicalisation présents en CPRAF Nord (62% des contacts), avec l'Education Nationale (13%), avec le Département (7%) et les associations de prévention spécialisée.

Dans le Pas-de-Calais, l'équipe travaille avec les partenaires CPRAF Pas-de-Calais (37%), l'Education Nationale (21%) et le département (11%).

¹ - Cellules de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles

2. Données chiffrées et territoires d'intervention

	DÉPARTEMENT DU NORD	DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
Nombre de personnes accompagnées	32 personnes	22 personnes
Nombre de situations ² transmises	21 , (dont 12 situations ¹ déjà commencées en 2024) comprenant 19 situations individuelles et 2 familiales	22 (dont 19 situations ¹ déjà commencées en 2024), comprenant 6 familles
Genre	33% femmes 66% hommes	45,5% filles 54,5% garçons
Âge des personnes accompagnées	Moyenne = 24 ans Mineurs : 31,25% Majeurs : 68,75%	Moyenne = 16,3 ans Mineurs : 63% Majeurs : 36%
Durée moyenne d'un accompagnement	17,5 mois	16 mois
Nombre de situations psychiatriques	9 situations, soit 39%	
Territoires d'intervention	Métropole lilloise : 10 Valenciennois/Douaisis/Cambrésis : 8 Sambre-Avesnois : 2 Autre : 1	Lens-Liévin : 9 Arrageois : 3 Artois : 1 Montreuillois-Ternois : 1 Boulonnais : 1 Audomarois : 1 Calaisis : 6

1 - Une situation peut comporter plusieurs personnes signalées notamment lorsqu'il s'agit de familles.

2 - Situations transmises par la Préfecture.



NOTE DE SITUATION POUR LE NORD

Contexte d'intervention

La Cellule Mobile de prévention de la radicalisation de l'association Itinéraires a été missionnée par la Préfecture du Nord pour intervenir auprès Cyril*, suite à un **signalement effectué par l'intéressé lui-même** auprès du **Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR)**.

Les éléments ayant motivé ce signalement faisaient état :

- d'un **changement récent d'apparence physique** (port d'une barbe longue non taillée, moustache rasée, vêtements amples) ;
- d'une **conversion religieuse récente** (Cyril n'a grandi dans aucune tradition religieuse) ;
- d'un **projet de départ**, envisagé début février 2025, **vers la Syrie ou la bande de Gaza**, en compagnie de deux voisins.

Éléments complémentaires de contexte personnel et psychologique

Le signalement mentionne une **situation de vulnérabilité psychique**. Cyril est **reconnu adulte handicapé (déficience intellectuelle)** et décrit comme une personne **fragile, immature et influençable**. Il évoque un **dédoulement de la personnalité**, indiquant que le signalement aurait été effectué par ce qu'il nomme son « double gentil ». Les services de renseignement le décrivent comme **ambivalent et difficile à cerner**.

Par ailleurs, Cyril a, de sa propre initiative, contacté une ligne d'aide psychologique afin d'évoquer une **attirance sexuelle pour un mineur** de son voisinage. Un suivi est en cours au **Centre médico-psychologique (CMP)**.

Il ressort également des échanges en commission préfectorale que Cyril a multiplié les candidatures auprès de l'Éducation nationale, manifestant de manière insistante son souhait de travailler dans des métiers en lien avec l'enfance.

Accompagnement mis en œuvre par la Cellule Mobile

Première rencontre

La première rencontre s'est tenue en présence de Cyril et de deux éducateurs du service. Lors de cet entretien, l'intéressé a exprimé son souhait de travailler dans le secteur éducatif ou dans l'animation auprès d'enfants. L'Equipe Mobile a alors effectué un travail autour de la notion du cadre éducatif, rappelant à Cyril la loi concernant la protection des mineurs et l'incompatibilité avec sa paraphilie¹ et l'envahissement de ses fantasmes sur le plan cognitif.

Dès ce premier entretien, **la psychologue de l'Equipe Mobile a fait part à ses collègues de son inquiétude sur un risque de passage à l'acte, et de la nécessité d'effectuer une veille active.**

Deuxième rencontre

La seconde rencontre s'est déroulée en présence de Cyril, d'un éducateur et de la psychologue de la Cellule Mobile. L'objectif était d'aborder une **orientation vers l'URSAVS (Unité régionale pour le suivi des auteurs de violences sexuelles)**, afin que Cyril puisse avoir un espace de parole libre avec des professionnels dédiés à cette problématique.

Ce rendez-vous est intervenu deux jours après une garde à vue de Cyril, le 16 juillet 2025, pour des faits de corruption de mineurs.

Au cours de cet entretien, Cyril a évoqué de nouveau le fils de ses voisins, âgé de 11 ans. Il a indiqué avoir pris contact avec les parents afin de proposer des sorties culturelles et des activités sportives, propositions que ces derniers ont refusées. Cyril a rapporté avoir été fortement affecté par ce refus. Il a également indiqué

* Le prénom a été modifié

1- Trouble de la préférence sexuelle, incluant la pédophilie.

avoir retrouvé une photographie de l'enfant sur un réseau social et l'avoir utilisée comme fond d'écran de son téléphone.

Cyril décrit par ailleurs des comportements alimentaires compulsifs, évoquant des épisodes d'hyperphagie comme stratégie d'évitement.

Concernant son projet professionnel, il indique renoncer désormais aux métiers en lien avec l'enfance, non pas par remise en question de son intérêt, mais afin « d'éviter d'avoir des problèmes ». Lors de cet entretien, **la psychologue de la Cellule Mobile émet des réserves quant à ses capacités d'empathie et d'altérité, ce qui peut être caractéristique des personnes qui sont ou peuvent passer à l'acte.**

Une fiche de liaison à destination de l'URSAVS a été complétée avec Cyril, lequel indiquait ne pas connaître cette structure. Les missions et modalités d'accompagnement de l'URSAVS lui ont été expliquées, et un accompagnement au premier rendez-vous lui a été proposé. La psychologue a ensuite pris attache avec le CMP de secteur.

Après chaque entretien avec Cyril, la psychologue de l'Equipe Mobile a fait remonter ses observations et inquiétudes en réunions CPRAF.

Échanges avec le CMP

Lors d'un entretien téléphonique avec le CMP, il est indiqué que Cyril présente une fixation marquée sur le fils de ses voisins. Il apparaît également qu'il a entrepris des démarches répétées pour intégrer le club de football fréquenté par l'enfant, allant jusqu'à postuler comme médiateur de sécurité puis à proposer du bénévolat. Les parents ont alerté la direction du club à ce sujet.

Dans le cadre des auditions policières, Cyril reconnaît le caractère inapproprié de ses comportements, tout en indiquant ne pas parvenir à y mettre fin. Il réaffirme son intérêt pour les métiers en lien avec l'enfance, tout en précisant tenter de s'en éloigner depuis sa garde à vue afin d'éviter de nouvelles difficultés judiciaires.

À l'issue de cet échange, **il est porté à notre connaissance que Cyril a déjà bénéficié par le passé d'un suivi à l'URSAVS**, limité à deux rendez-vous. Cette information n'avait pas été communiquée lors des entretiens avec la Cellule Mobile, l'intéressé affirmant ne pas connaître la structure.

Sans conclure hâtivement, **cette dissimulation interroge sur le rapport de Cyril au soin et à la vérité, ainsi que sur un possible usage instrumental des dispositifs d'accompagnement dans un contexte judiciaire contraint.**

Évaluation et suites données

Au regard de l'ensemble des éléments recueillis dans le cadre de l'accompagnement, la Cellule Mobile de prévention de la radicalisation a procédé à un **signalement auprès du Procureur de la République**, dans un **objectif de prévention d'un risque accru de passage à l'acte portant atteinte aux personnes.**

Cyril a été condamné à une **peine de prison ferme**, avec interdiction d'entrer en contact avec la famille et le jeune concerné, ainsi qu'une **interdiction de travailler avec des mineurs.**

Sur le plan de l'évaluation de la radicalisation :

- pas d'élément inquiétant repéré,
- la Cellule Mobile émet l'**hypothèse d'une instrumentalisation du signalement** de la part de Cyril, afin de **détourner l'attention sur un sujet qui n'est pas en lien avec les enfants.** Dans ce sens, son attrait puis sa conversion pour la religion musulmane pose question : ne serait-ce pas un moyen utilisé pour se rapprocher de ses voisins et de leur fils ?

- l'équipe émet également un doute sur sa déficience intellectuelle, au regard de son parcours scolaire, de sa capacité d'élaboration et de la préméditation des actes qu'il pose.



NOTE DE SITUATION POUR LE PAS DE CALAIS

Origine du signalement et contexte

La situation de Merwann*, âgé de 13 ans, est confiée à la Cellule Mobile de prévention de la radicalisation en février 2025, à la suite d'un **signalement effectué par l'Éducation nationale**.

Ce signalement faisait **suite à des propos tenus par le jeune** au sein de l'établissement scolaire : « *Mon père est terroriste, il a poignardé ma mère et a fait de la prison, donc fais attention* ».

Une procédure pénale pour apologie du terrorisme a été engagée puis classée sans suite.

Le père de Merwann a été condamné à trois ans de prison ferme pour des faits de violences conjugales, incluant une tentative de meurtre sur son épouse. Il est actuellement incarcéré. Merwann a été témoin de ces faits à l'âge de six mois. Cet événement constitue un traumatisme précoce identifié, n'ayant pas fait l'objet d'une prise en charge spécifique.

Sur le plan scolaire, Merwann est décrit comme un élève sérieux et investi, bien que présentant une agitation importante en classe.

Premiers échanges avec l'établissement scolaire

L'intervention de la Cellule Mobile débute par un échange téléphonique avec le directeur du collège en mars 2025. Celui-ci décrit une **situation familiale fragilisée**, tout en soulignant une amélioration notable du comportement de Merwann depuis plus d'un an, période correspondant à l'émergence des faits ayant attiré l'attention sur lui. Merwann présente une scolarité régulière, sans absentéisme, et de bons résultats scolaires.

Il est également rapporté que Merwann a été **victime de propos racistes** au sein de l'établissement, notamment des moqueries et surnoms à caractère stigmatisant (« Kirikou »), ainsi que des remarques associant son origine supposée à des faits de terrorisme.

Rencontre avec la famille

Un éducateur de la Cellule Mobile **rencontre la mère** de Merwann en mai 2025 afin d'échanger sur l'origine du signalement. Le beau-père du jeune est également présent lors de cet entretien.

Il est précisé que le signalement trouve en partie son origine dans des propos rapportés par des camarades de classe. La mère indique que Merwann a été mis hors de cause sur le plan judiciaire.

La mère évoque par ailleurs des **situations de discrimination vécues par son fils au collège**, tout en précisant que celles-ci se sont atténuées avec le temps. Un incident est notamment rapporté : une enseignante de français aurait interrogé Merwann, devant l'ensemble de la classe, sur sa connaissance du Coran.

Cette situation a été identifiée comme contraire au principe de neutralité et de laïcité. L'éducateur a indiqué qu'un travail partenarial serait engagé avec l'Éducation nationale afin de prévenir la répétition de ce type de situations.

Analyse de la situation par la Cellule Mobile

L'évaluation menée par l'équipe met en évidence certaines **incompréhensions autour de l'histoire familiale** et des origines de Merwann. Si les grands-parents sont d'origine algérienne, la mère précise que ceux-ci sont français, ce qui a pu susciter des **questionnements identitaires**. Elle indique également que le choix du prénom Merwann revient à la grand-mère.

* Pour des raisons de confidentialité, le prénom a été modifié

Lorsqu'il est interrogé sur le lien qu'il établit entre le terrorisme et son père, Merwann présente une réaction émotionnelle intense : il pleure et s'isole dans sa chambre, traduisant la sensibilité et la charge affective associées à cette thématique.

La psychologue de l'équipe formule l'hypothèse d'un traumatisme vicariant en lien avec la tentative de meurtre du père envers la mère. Cette hypothèse est étayée par l'éducateur spécialisé et thérapeute familial systémicien, qui considère que le signalement pourrait constituer une forme d'appel au secours inconscient de la part de Merwann. D'un point de vue symbolique, ses propos relatifs au terrorisme pourraient refléter des éléments de violence familiale, en lien direct avec son histoire personnelle et sa filiation.

Bien que Merwann présente des signaux dits faibles évoquant un possible processus de radicalisation, cela n'exclut pas la nécessité de mettre en place un accompagnement psychologique et éducatif ciblé sur ses vulnérabilités, afin de prévenir une éventuelle progression dans ce processus.

Accompagnement et évolution de la situation

L'équipe mobile a travaillé avec Merwann sur les questions liées à son histoire familiale, à la figure paternelle et à son identité, identifiées comme des **points de vulnérabilité**. Le jeune se montre à l'aise dans l'échange et verbalise facilement.

Le travail sur la distinction entre les origines, la croyance et la nationalité s'est faite par des outils propres à la cellule mobile tels que « l'exemple du footballeur ».

Merwann décrit un cadre de vie actuel stable, avec des relations familiales positives. Ces éléments sont confirmés par les observations de l'équipe lors des rencontres avec la mère et le beau-père, ce dernier apparaissant comme une figure soutenante et sécurisante.

À l'issue de l'intervention de la Cellule Mobile, **la situation de Merwann s'est stabilisée. Sa scolarité se poursuit dans de bonnes conditions** ; il indique maintenir une moyenne scolaire d'environ 14/20.

Conclusion

Cette situation souligne l'**importance d'un accompagnement global**, associant le jeune, sa famille et les partenaires institutionnels, en particulier l'Éducation nationale. Le travail conjoint engagé a permis d'apaiser la situation, de prévenir les risques de stigmatisation et de soutenir le développement personnel et scolaire de Merwann.

Intervention dans le Pas-de-Calais : évolution de l'activité

En 2025, la Cellule Mobile a accompagné 22 situations sur le territoire du Pas-de-Calais.

19 étaient accompagnées depuis 2024, seulement 3 nouvelles situations ont été confiées. De plus, la préfecture a acté la sortie de CPRAF pour 19 situations accompagnées par la Cellule Mobile.

Cette baisse du nombre de situations sur le secteur du Pas-de-Calais trouve plusieurs hypothèses de compréhension :

► La préfecture du Pas-de-Calais a appelé un **nouvel acteur** qui s'est constitué comme Cellule Mobile de prévention de la radicalisation pour intervenir sur le littoral du Pas-de-Calais. L'équipe n'étant plus missionnée sur cette partie du Département, cela engendre par conséquent une diminution du nombre de situations confiées.

L'association Itinéraires est vigilante quant au manquement dans l'animation du réseau partenarial sur certains territoires que cela pourrait représenter, comme par exemple dans la ville de Calais où notre service était à l'initiative d'un groupe de travail avec les acteurs de la protection de l'enfance sur le constat de nombreuses situations de mineures en situations de prostitution et en proie au phénomène de radicalisation. Il serait pertinent de poursuivre ce travail, dans l'intérêt direct du public accompagné.

► Un **changement de dynamique en CPRAF**. Pendant plusieurs années, la préfecture du Pas-de-Calais a permis aux institutions médico-sociales membres de la cellule d'intervenir sur les facteurs de vulnérabilité dans une logique de prévention de la radicalisation. Puis fin 2024 et au cours du premier semestre 2025, de nombreuses situations ont été écartées au motif qu'elles ne présentaient pas de radicalisation religieuse avérée.

L'association Itinéraires attire régulièrement l'attention sur le fait que les situations examinées au niveau de la CPRAF ne comportent que très rarement des « signaux forts » de radicalisation, ceux-ci étant habituellement traités dans d'autres dispositifs tels que le GED¹ ou la CLIR². En CPRAF, les professionnels interviennent principalement auprès de personnes signalées présentant des « signaux faibles » : modification du comportement ou de l'attitude envers l'entourage, repli sur soi, décrochage scolaire, retrait social, ou encore dissimulation d'un engagement.

Dans ce genre de situation, il apparaît très utile de poursuivre un accompagnement renforcé des familles, pour stabiliser, lever les freins existants et ainsi prévenir toute dérive en matière de radicalisation.

► Plus récemment, l'arrivée de M. Christian VEDELAGO, sous-préfet directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais, qui anime la CPRAF, a favorisé une **nouvelle synergie** entre les acteurs et instauré un temps d'analyse approfondie pour chaque situation. Cette approche a permis de renouer avec un travail centré sur les vulnérabilités des personnes signalées tout en mobilisant leurs ressources.

1 - Gestion Electronique des Documents

2- Cellule de Lutte contre l'Islamisme et le Repli communautaire



ENTRETIEN AVEC...

Dr Lanvin, psychiatre intervenant auprès de la Cellule Mobile

Pouvez-vous présenter votre rôle auprès de la Cellule Mobile ?

Je suis psychiatre. Ma mission consiste à réaliser des entretiens cliniques afin d'évaluer les risques de radicalisation ou d'évolution vers une radicalisation chez des personnes signalées par la préfecture. Je collabore avec l'équipe mobile d'Itinéraires depuis le 21 mai 2025, date du premier entretien mené dans ce cadre.

Quelles sont les formes de cette collaboration ?

La collaboration repose sur des **échanges réguliers**, le suivi des personnes concernées et, lorsque cela est pertinent, des **apports techniques** dans le respect du secret médical et du cadre de la mission.

Mon intervention vise à **aider à évaluer la situation sur le plan psychiatrique ou son évolution possible**. Ces éléments peuvent être partagés, dans le respect du cadre défini, lors des réunions de l'équipe mobile et dans les échanges avec la préfecture.

Quelles sont les points fort de ce partenariat ?

Je souligne la qualité des échanges, marquée par une **liberté de parole** et une **volonté commune de favoriser une circulation fluide de l'information** dans les deux sens.

Les modalités d'organisation et la logistique facilitent également la mise en œuvre des entretiens et du suivi.

Pouvez-vous donner un exemple concret ?

Je peux évoquer une situation ayant donné lieu à trois entretiens avec un jeune dont la mère était suspectée de radicalisation. Il s'agissait de réaliser une évaluation psychiatrique complète : éléments diagnostiques, analyse de la personnalité, appréciation d'une éventuelle dangerosité et évaluation de son évolution possible.

Quels bénéfices avez-vous observés dans la prise en charge des personnes concernées ?

Ce partenariat permet l'établissement d'une **relation de confiance, favorable à un diagnostic de personnalité approfondi** et à un éventuel suivi dans le temps.

Il offre la possibilité d'ajuster l'évaluation en fonction des demandes de la personne rencontrée, des besoins du service et des informations nouvelles, permettant ainsi une analyse à la fois rétrospective et prospective de la situation.

En quoi ce partenariat est-il important pour la prévention de la radicalisation ?

Il constitue un complément pertinent aux autres dispositifs d'évaluation des risques. Il s'inscrit à la fois dans une **logique préventive** et, lorsque cela est nécessaire, dans une **perspective thérapeutique**.

Je souhaite que cette collaboration se poursuive dans le même esprit et puisse, le cas échéant, s'accompagner d'apports théoriques sur la question de la radicalisation.

3. Problématiques repérées et accompagnements proposés

Le phénomène de radicalisation ou le processus de conversion apparaît comme un mode d'expression de **problématiques personnelles sous-jacentes**.

Après un signalement concernant un individu, les parents et les proches ont besoin d'être écoutés et rassurés. Que la personne soit dans une simple conversion, qu'elle adhère à une pratique rigoriste ou bien qu'elle adopte un discours radical, de nombreuses inquiétudes surviennent dans les familles.

Recherche spirituelle ou existentielle autour d'une pratique religieuse

► Dans le Nord

- **17%¹** des personnes accompagnées sont converties à l'Islam,
- **57%** sont de tradition musulmane,
- **40%** pratiquent leur foi,
- **20%** ne se définissent pas d'appartenance religieuse.

► Dans le Pas-de-Calais

- **31,8%** des personnes accompagnées sont converties à l'Islam,
- **31,8%** sont de tradition musulmane,
- **41%** pratiquent leur foi,
- **18%** ne se définissent pas d'appartenance religieuse.



Volet social

► Les problématiques sociales observées

Dans le Nord :

- **45,7%** des personnes connaissent des **ruptures** ou **conflits d'ordre familial**
- **42,9%** des personnes ont des **antécédents de suivi psychologiques et/ou psychiatriques**
- **37,3%** des personnes ont déjà commis **une infraction à la loi**
- **34,3%** des personnes ont des **difficultés scolaires**

Dans le Pas-de-Calais :

- **57%** des personnes connaissent **des ruptures** ou **conflits d'ordre familial**
- **57%** des personnes ont des **difficultés scolaires**
- **22,7%** des personnes ont des **antécédents de suivi éducatif**

1- Ces pourcentages sont cumulatifs : sont présentées ici les données marquantes.

2- Cellules de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles

► Un signalement révélant des difficultés plus profondes

Le signalement pour radicalisation apparaît fréquemment comme un **indicateur d'enjeux bien plus complexes**. Cette année encore, nos observations montrent que les manifestations de radicalisation chez les adolescents prennent souvent racine dans des **situations familiales fragilisées**. Une part importante des jeunes accompagnés évolue au sein de foyers marqués par l'absence d'un parent ou par des défaillances dans la communication familiale.

L'adhésion soudaine à une religion ou à une idéologie radicale peut alors s'analyser comme une **tentative – parfois inconsciente – d'exprimer un mal-être face à un équilibre familial perturbé**. Il convient de souligner que notre action peut concerner des adolescents, dans une période de vie traversée par une quête identitaire intense, susceptible de déstabiliser également la sphère familiale.

Dans ce cadre, la Cellule Mobile intervient en qualité de tiers, afin de **soutenir un travail autour des relations intrafamiliales, par le biais d'entretiens éducatifs, psychologiques et familiaux**. Elle assure également l'**orientation vers des dispositifs spécialisés** : services de protection de l'enfance représentés en CPRAF, médiation ou thérapie familiale, centres médico-psychologiques.

► Une vulnérabilité scolaire concomitante

En 2025, les **difficultés scolaires** constituent également un élément fréquemment associé aux signalements pour radicalisation. Ces adolescents éprouvent souvent des difficultés à s'inscrire dans un parcours d'orientation cohérent et adapté à leurs besoins. L'enjeu pour la Cellule Mobile est d'**éviter toute rupture éducative** et de **prévenir le risque que l'idéologie radicale ne devienne un espace de repli**.

En lien avec les représentants de l'**Éducation nationale** siégeant en CPRAF, la Cellule Mobile participe à l'**élaboration de projets scolaires individualisés**, mieux ajustés à la situation de ces jeunes en vulnérabilité.

► Une influence radicale persistante

Certaines personnes accompagnées évoluent dans un **environnement qualifié de « radicalisé »**, que ce soit par des **contacts directs** ou via les **réseaux sociaux**. Ces influences émanent fréquemment de personnes adoptant une vision globalisante et exclusive de la religion, susceptible d'encourager une mise à distance des valeurs communes et du principe de vivre ensemble.

Volet psychologique

• Pour le département du Nord :

Les co-accompagnements éducatifs psychologiques représentent **40%** des situations confiées, dont **25%** d'accompagnements psychologiques individuels.

• Pour le département du Pas de Calais :

Les co-accompagnements éducatifs psychologiques représentent **68%** des situations confiées, dont **27%** d'accompagnements psychologiques individuels.

► Problématiques repérées

Dans le cadre de ses interventions, l'équipe mobile observe que de nombreuses personnes accompagnées présentent des **troubles de la personnalité ou des troubles psychiatriques**, ainsi que d'**importantes carences affectives**. Certaines ont été confrontées à des **traumatismes** liés à des violences sexuelles, physiques et/ou verbales, à des situations de harcèlement scolaire, à des deuils ou encore à des expériences d'abandon survenues dès la petite enfance.

Ces parcours fragilisés favorisent le développement de troubles psychiques, de fragilités narcissiques, voire de pathologies mentales. Autant de facteurs de vulnérabilité susceptibles de faciliter l'émergence de conduites radicales chez des individus engagés dans une quête identitaire.

► **Accompagnement psychologique et orientation**

La Cellule Mobile met en œuvre un véritable accompagnement psychologique. Contrairement aux structures de santé mentale de droit commun, celui-ci se construit avec une **grande souplesse** afin de s'ajuster à la singularité de chaque situation.

Le premier entretien est systématiquement conduit en binôme éducateur-trice / psychologue, permettant une **évaluation pluridisciplinaire**. À l'issue de cette rencontre, l'équipe formule des préconisations et définit les objectifs de l'accompagnement. Lorsqu'un besoin spécifique est identifié, un suivi avec la psychologue est proposé, sous réserve de l'accord de la personne concernée.

Si le recours au psychologue tend aujourd'hui à se banaliser, certains stéréotypes persistent, notamment l'idée d'une consultation réservée aux « personnes folles ». Ces représentations constituent encore un frein pour le public accompagné. L'équipe mène donc un **travail de déconstruction autour de l'approche psychologique**, en privilégiant des modalités souples : **échanges informels, consultations hors du cadre strict du bureau, maintien du lien via les réseaux sociaux, respect du rythme et de la temporalité psychique de chacun**.

Lorsque les jeunes ou les familles expriment une demande de soutien, la psychologue les reçoit en consultation. Toutefois, cette demande n'est pas toujours explicite. Il arrive que des traumatismes émergent au fil des entretiens et que l'équipe propose alors une rencontre avec la psychologue pour les approfondir. **L'accompagnement psychologique peut également intervenir en appui de l'équipe éducative** : il s'agit alors d'analyser la situation et d'identifier des pistes de travail à explorer lors des prochains entretiens.

Une **augmentation des situations présentant des problématiques psychiatriques** a été observée. Ces situations, souvent complexes, se trouvent parfois dans une impasse, notamment lorsque toute tentative d'accroche (insertion, réseau social, etc.) demeure difficile, voire impossible. L'orientation vers le soin apparaît alors comme la réponse la plus adaptée. Toutefois, cette démarche suppose une demande émanant de la personne concernée, ce qui reste rare en raison d'une faible capacité d'insight¹.

De nouveaux moyens ont été accordés depuis 2024 par la Préfecture du Nord : la Cellule Mobile dispose désormais d'un budget permettant de financer jusqu'à dix consultations auprès d'un psychiatre. Ces consultations ponctuelles sont mobilisées selon les besoins exprimés par la personne et repérés par l'équipe (demande de rencontre, besoin d'éclairage clinique, évaluation de la présence d'une pathologie psychiatrique, diagnostic, adaptation éventuelle d'un traitement médicamenteux, etc.). Elles restent conditionnées à l'accord de l'intéressé-e.

Dans un second temps, un relais vers les structures de droit commun ou vers un psychiatre libéral peut être organisé pour assurer un suivi au long cours, qu'il soit médical ou thérapeutique. Toutefois, les orientations vers les structures de droit commun sont souvent difficiles à mettre en œuvre en raison du manque de places disponibles et des délais d'attente importants. Cette situation s'inscrit dans un contexte plus large de tension du système hospitalier, et plus particulièrement de la psychiatrie, confrontée à une offre de soins insuffisante au regard des besoins.

► **La plus-value de l'équipe mobile : « aller vers » et « raccrocher » au soin**

Dans ce projet psychiatrique, la Cellule Mobile apporte une réelle plus-value grâce à sa démarche « d'aller vers ». **Son ancrage associatif lui permet d'intervenir directement sur le terrain** et d'entrer en contact avec les personnes concernées. Les modalités d'intervention varient selon plusieurs critères (volonté de s'engager dans un soin, niveau d'insight, isolement, etc.). L'équipe **facilite l'orientation vers les structures de soins** lorsque la personne manifeste un désir d'accompagnement. Elle peut également jouer un **rôle de remobilisation auprès de personnes isolées**. L'enjeu consiste parfois à recréer un lien avec le soin en l'absence de demande initiale, ce qui complexifie le travail.

L'équipe s'attache ainsi à soutenir le développement de la capacité d'insight¹, en aidant la personne à mieux comprendre ses difficultés psychiques et les modalités possibles de prise en charge.

Ce travail demeure exigeant, notamment en raison des mécanismes de déni et de clivage. En référence au modèle transthéorique du changement (Prochaska & DiClemente, 1992), il convient de rappeler qu'une personne peut rester durablement à un stade donné du processus, et que la rechute fait partie intégrante du parcours de changement.

¹ - En psychologie et psychiatrie, l'insight est la capacité du patient à reconnaître ou non le fait de souffrir d'une maladie donnée.

L'Ultradroite, une radicalité qui échappe à la prévention

Depuis la création de la Cellule Mobile de prévention de la radicalisation en 2015, le service a principalement été mobilisé sur les formes de radicalisation islamistes. Aujourd'hui, il semble que **la menace terroriste puisse également venir d'autres formes de radicalités, notamment l'ultradroite.**

Le terme *ultradroite* désigne le plus couramment les **groupes d'extrême droite violents et extraparlimentaires, parfois terroristes** et est principalement utilisé en France, afin de faire la **distinction avec l'extrême droite légaliste.**

Dans un texte daté du 06 avril 2023, le **Sénat** souligne des violences commises par l'ultradroite. Un exemple parmi d'autres est le **groupe FR DETER** avec **7300 abonnés sur les contenus suprémacistes**, avec notamment des listes de cibles potentielles. Le **départ d'un nombre des militants d'ultradroite vers le conflit ukrainien** donne **accès à un armement conséquent** qui pourrait être utilisé pendant une action terroriste contre la France.

Dans un entretien accordé au *Monde* le 26 novembre 2024, le Directeur général de la Sécurité intérieure indique qu'**au moins dix projets d'actions terroristes d'inspiration néonazie, raciste ou complotiste ont été déjoués en France depuis 2017.** Ces projets visaient des citoyens de confession musulmane ou juive, des élus ou encore des francs-maçons. Le DGSI évoque également des intimidations et des violences de la part de l'ultradroite contre la communauté LGBTQ+, des personnes étrangères ou des élus, notamment des maires.

Un article de **Politis** (*Projets d'attentats : AFO devant la justice*, semaine du 19–25 juin 2025), signé par Pauline Migeant, revient sur l'audience de seize membres d'Action des Forces Opérationnelles (AFO), jugés pour « association de malfaiteurs terroristes ». L'enjeu du procès était d'évaluer le degré réel d'implication des prévenus dans la préparation d'un acte terroriste.

Les travaux de l'historien **Nicolas Lebourg**, qui dresse le portrait de 104 individus arrêtés pour violences d'extrême droite, ainsi que l'ouvrage *Suprémaciste, anatomie d'un parcours d'ultra droite* du sociologue **Elyamine Settoul**, viennent également documenter cette menace.

À l'**échelle européenne**, plusieurs pays (Hongrie, Pologne, Italie, Suède) connaissent une progression marquée de l'extrême droite. Selon des organisations non gouvernementales engagées pour la démocratie, ces mouvements ciblent particulièrement les populations musulmanes, juives, roms et LGBTQ+. Le phénomène ne touche donc pas uniquement la France, mais s'inscrit dans une dynamique plus large. Ces ONG soulignent que cette montée s'accompagne d'une **polarisation accrue, d'atteintes aux droits humains** et d'une **fragilisation de l'État de droit.**

Une étude d'**Actua Politica**, publiée en 2020, établit en outre un lien entre ce contexte et la diffusion de discours sécuritaires opposant certaines catégories de population les unes aux autres.

Pour l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (**UNSA**), **la réponse passe avant tout par l'éducation, l'accès à une information fiable et le débat démocratique**, seuls capables de réorienter la bataille culturelle en faveur des acteurs progressistes.

La cellule mobile de prévention de la radicalisation d'Itinéraires est vigilante par rapport à ces phénomènes. Forte de dix ans d'expérience, elle considère que le signalement pour radicalisation – qu'elle soit sociale, politique ou religieuse – n'est pas un motif en soi, mais **l'expression d'un ensemble de vulnérabilités. L'enjeu central reste donc d'agir sur ces facteurs de vulnérabilité et de remobiliser les compétences psychosociales des personnes accompagnées.**

Considérant la radicalisation comme un symptôme dont il faut savoir se décentrer, **la Cellule Mobile d'Itinéraires est en capacité d'accompagner des personnes en proie au processus de radicalisation, quel qu'en soit le fondement politique, religieux ou social.**

Homosexualité, religion et prévention de la radicalisation

La question de l'homosexualité en lien avec le religieux est un **sujet sensible** qui peut générer des tensions, des incompréhensions et parfois des formes de radicalisation idéologique. Dans certaines situations rencontrées sur le terrain, ces tensions peuvent conduire à des **discours de rejet**, à des **comportements discriminatoires**, voire à une **justification de la violence symbolique ou sociale**. Il a donc été essentiel d'analyser ces phénomènes et de comprendre le **rôle central que joue le travail de prévention**.



Dans certains contextes, notamment **chez des jeunes en quête d'identité, la religion peut devenir un repère fort**. Lorsqu'elle est associée à un discours simplifié et rigide, elle peut nourrir une **vision du monde binaire** : le licite et l'illicite, le pur et l'impur, le « nous » contre le « eux ».

L'homosexualité peut alors être désignée comme une menace aux valeurs morales ou culturelles.

Ce mécanisme peut conduire à une forme de **radicalisation idéologique**, caractérisée par le refus du dialogue, la **déshumanisation des personnes homosexuelles**, la justification de propos haineux, une vision fermée et exclusive du religieux.

Ces situations nous ont amenés à accompagner les jeunes concernés afin de comprendre leurs représentations, d'apaiser les tensions et de favoriser le dialogue dans un cadre respectueux. L'homosexualité est une orientation sexuelle et chaque personne doit être respectée. La religion peut être interprétée de différentes manières, et toutes les personnes croyantes ne partagent pas les mêmes opinions sur ce sujet. Cependant, certaines interprétations peuvent conduire à des discours intolérants.

Le rôle de la prévention est essentiel. L'équipe mobile de prévention de la radicalisation intervient pour accompagner les jeunes concernés et leurs familles, comprendre les représentations et émotions, et **créer un espace de dialogue respectueux**.

Les actions mises en place incluent :

- **L'éducation et l'information** : sensibilisation à la diversité des orientations sexuelles et aux différentes interprétations religieuses.
- **Le développement de l'esprit critique** : analyse de discours extrêmes, débats encadrés.
- **Le dialogue interculturel et inter religieux** : échanges collectifs pour favoriser la compréhension mutuelle et le respect.
- **L'accompagnement individuel** : entretiens pour soutenir les jeunes, travailler sur leurs représentations et prévenir l'adhésion à des idées radicales.
- **Supports pédagogiques** : vidéos et documents écrits pour rendre les messages concrets et accessibles.

Prévenir la radicalisation liée au rejet de l'homosexualité ne signifie pas nier la foi ou les croyances. Il s'agit de **rappeler que la liberté de religion ne peut justifier la discrimination ou la haine**.

Le travail de prévention favorise ainsi le respect, la tolérance et une société plus inclusive, fondée sur le dialogue, la compréhension mutuelle et les valeurs démocratiques.

03. DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

1. La prévention primaire

La prévention primaire consiste à intervenir en amont de l'apparition de certaines problématiques.

1. Au sein de l'association Itinéraires

L'Equipe Mobile intervient régulièrement auprès des autres services de l'association Itinéraires, afin de s'adresser à des **adolescents** pour **prévenir un risque d'ancrage idéologique sur des sujet sociétaux**, notamment retrouvés sur les réseaux sociaux et qui se rejouent dans les établissements scolaires.

Avec le **Club de prévention spécialisée**, l'équipe mobile est intervenue sur les **quartiers de Moulins, Lille Sud et Wazemmes** pour organiser des **ateliers débats** avec des **jeunes ciblés par les éducateurs(rices) de l'équipe éducative du quartier**. L'équipe mobile a également travaillé avec **MAJYC** (dispositif de d'accompagnement pour les jeunes décrocheurs de 16-21 ans) ainsi que **Mistral Gagnant** (Accueil de jour, Maison d'Enfants à Caractère Social).

Ces actions collectives ont pour but de **libérer la parole** et permettent de parler de différents sujets, tels que la **religion, la laïcité, le vivre ensemble, l'égalité filles-garçons, l'homosexualité, etc.**

Elles peuvent déboucher sur un groupe de parole avéré, ou s'arrêtent à quelques interventions ponctuelles. Tout dépend de l'envie et de l'intérêt que le groupe porte à cette action.

Les **objectifs éducatifs et psychologiques** sont, dans un premier temps, la proposition d'un **espace de parole sécuritaire et libre**. Un endroit où ils peuvent évoquer n'importe quel sujet, **sans tabou**. Tout peut être dit, à condition que les propos ne soient ni injurieux ni irrespectueux.

Ces échanges permettent de **mettre en lumière la dissonance cognitive** dans laquelle les jeunes peuvent se retrouver sur des débats sociétaux, et de venir la questionner pour amener le jeune à se rendre compte de cette ambivalence.

2. Dans le cadre de partenariats

L'équipe mobile intervient aussi dans le cadre de partenariats externes, pour des actions de sensibilisation auprès des publics d'autres institutions.

Exemple : les stages *Citoyenneté* du SCJE (Service de contrôle judiciaire et d'enquête) :

En 2025, l'équipe mobile est intervenue à **17** reprises dans le cadre de ces stages qui s'adressent à des **personnes mises en cause pour des délits de droit commun** et constituent une alternative aux poursuites judiciaires. Ils visent à favoriser la prise de conscience des actes commis et à prévenir la récidive par un **travail de sensibilisation**.

Dans ce cadre, **l'équipe mobile anime un module consacré au processus de radicalisation**. L'intervention porte sur les mécanismes d'adhésion progressive à des idéologies pouvant conduire à des postures de rupture ou d'exclusion. Elle met en lumière le fait que ces dynamiques peuvent se retrouver dans différents courants idéologiques, religieux ou politiques, et propose des repères pour comprendre les facteurs de vulnérabilité et les leviers de prévention.

Pour 2026, **l'équipe mobile va actualiser le contenu du module** afin de l'adapter aux évolutions du contexte sociopolitique et aux préoccupations contemporaines. Plusieurs thématiques pourraient être intégrées ou approfondies :

- les discours et dynamiques liés au **masculinisme** ;
- les tensions et polarisations autour du **conflit israélo-palestinien** ;
- les **radicalités politiques**, notamment d'extrême droite et d'extrême gauche ;
- les **recompositions géopolitiques** et leurs répercussions sur les représentations et les discours (ex. Trump, Poutine, etc.).

Cette actualisation vise à **renforcer la dimension éducative du stage** en mettant davantage l'accent sur la **lutte contre les discriminations**, le développement de l'**esprit critique** et la promotion du **vivre-ensemble** et de la **cohésion sociale**.

2. Sollicitations d'institutions hors réseau CPRAF

1. Demandes de sensibilisation des partenaires

Fort de dix années d'expérience et d'expertise dans la prévention des radicalités, le service de prévention des radicalités de l'association Itinéraires fait l'objet de **nombreuses sollicitations provenant d'institutions extérieures au réseau de la CPRAF**.

Ces structures identifient l'association Itinéraires grâce aux partenariats construits autour des situations accompagnées sur le terrain, aux conférences du collectif «Ensemble On Fait Quoi ?», ainsi qu'à la visibilité du site internet et des réseaux sociaux de l'association.

En 2025, le service a reçu **68 demandes** de ce type.

Les sollicitations concernent majoritairement des interventions de **sensibilisation auprès de professionnels**, ainsi que notre **retour d'expérience**, représentant **57 % des demandes**.

À titre d'exemple, la **Maison des parents du Valenciennois** a bénéficié d'une action de sensibilisation dont les équipes ont souligné l'impact positif :

« Grâce à l'implication de l'équipe mobile et à la qualité des actions menées par l'Association Itinéraires, ces temps de sensibilisation favorisent le dialogue interprofessionnel, la montée en compétence et une meilleure coordination des acteurs du territoire face à des enjeux complexes et sensibles. »¹

Ces sensibilisations ont un intérêt direct pour l'activité de la Cellule Mobile, car **elles renforcent le maillage partenarial, facilitant ensuite l'orientation et l'accompagnement des situations**.

Dans le cas de la Maison des parents de Valenciennes, l'intervention a par exemple permis d'y orienter plus facilement la mère d'un jeune accompagné dans le cadre de la prévention de la radicalisation, assurant ainsi la mise en place d'un soutien durable à la parentalité adapté à sa détresse.



¹ - Extrait d'un post publié sur la page Facebook de la Maison des parents du Valenciennois

2. Demandes de prévention primaire auprès d'usagers

La prévention primaire de la radicalisation désigne des **interventions auprès de publics présentant des vulnérabilités, sans pour autant être directement concernés par une problématique de radicalisation.**

L'objectif est d'**intervenir en amont**, de **nourrir l'esprit critique** des participants et de **développer leurs capacités de réflexivité.**

En 2025, les demandes d'institutions souhaitant que notre service mette en place des actions de prévention primaire auprès de leurs usagers ont représenté **6% des sollicitations extérieures au réseau de la CPRAF.**

Nous proposons alors des ateliers tels que **Le zapping des radicalités**, **Le pays imaginaire** ou encore des **ciné-débats**, conçus pédagogiquement par notre équipe pluridisciplinaire.

Par exemple, dans une **Maison d'enfants à caractère social (MECS) de Sin-le-Noble**, nous avons animé l'atelier *Zapping des radicalités* auprès d'une dizaine de jeunes. Certains avaient un parcours migratoire complexe, d'autres présentaient d'importantes carences éducatives ou affectives.

Cet atelier a permis d'**aborder de nombreux thèmes** – **vivre ensemble, religion, homosexualité, etc.** – dans un cadre de respect et de bienveillance favorisant la liberté d'expression sur des sujets difficiles, rarement discutés dans leur quotidien.

Ces espaces permettent également d'**outiller les jeunes face aux risques de propagande et aux stratégies de recrutement de mouvements radicaux.**

3. Demandes d'accompagnement sur des situations de radicalisation

En 2025, notre service a reçu **25 demandes d'institutions extérieures à la CPRAF** sollicitant un avis ou un accompagnement face à des inquiétudes concernant un usager.

Nous proposons alors un premier échange téléphonique afin d'analyser la situation et d'établir un diagnostic permettant d'orienter au mieux la suite :

- **Transmission des informations à la CPRAF du territoire concerné**, permettant parfois d'obtenir rapidement l'accord de la préfecture pour une intervention de notre équipe.
- **Guidance éducative et/ou psychologique** auprès des professionnels engagés dans l'accompagnement.
- **Orientation vers le numéro vert** et explication de la procédure de signalement.

En 2025, les sollicitations émanant de partenaires extérieurs à la CPRAF ont confirmé la **place centrale du service de prévention des radicalités dans le paysage territorial.** Qu'il s'agisse de sensibilisation, de prévention primaire ou d'appui face à des situations préoccupantes, **notre expertise est reconnue et mobilisée.**

Ces collaborations renforcent le maillage partenarial et améliorent la qualité des accompagnements proposés aux publics les plus vulnérables.





ENTRETIEN AVEC...



Martin Chave, chargé de mission au CRPRS (Centre de Ressources pour la Prévention des Radicalités Sociales)

Présentation du CRPRS et du partenariat

Pouvez-vous vous présenter et rappeler les missions du CRPRS ?

Martin Chave – Je suis chargé de mission au CRPRS depuis juin 2024. Le CRPRS a pour vocation d'apporter des ressources et des outils à l'ensemble des professionnels impliqués dans la prévention de la radicalisation. Il s'agit à la fois de **faire le lien entre différents mondes professionnels** – travail social, prévention spécialisée, institutions de sécurité (préfecture, prévention de la délinquance), monde académique – et de permettre le **partage de pratiques et de connaissances**.

Depuis mon arrivée, je travaille en lien étroit avec l'équipe mobile de prévention de la radicalisation de l'association Itinéraires. Cette collaboration existait déjà auparavant et s'est naturellement poursuivie.

Une collaboration fondée sur la complémentarité

Comment décririez-vous la nature de la collaboration entre le CRPRS et l'équipe mobile ?

M.C. – C'est avant tout une collaboration très fluide. Elle est agréable et efficace, notamment parce qu'elle repose sur une vraie **complémentarité**. Le CRPRS intervient souvent sur des aspects théoriques : comprendre les processus de radicalisation, l'état de la menace, les procédures de signalement. L'équipe mobile, de son côté, apporte une **connaissance fine du terrain** et des retours d'expérience concrets.

Les professionnels sont particulièrement sensibles à cet apport pratique. L'expérience de terrain de l'équipe mobile permet d'illustrer les situations, de donner du concret et de répondre aux interrogations très opérationnelles des acteurs de terrain.

Les publics accompagnés et les besoins identifiés

Quels types de professionnels le CRPRS accompagne-t-il aujourd'hui en priorité ?

M.C. – Les publics sont assez larges, mais nous travaillons beaucoup avec les **professionnels de la politique de la ville, du travail social et de la prévention spécialisée**, ainsi qu'avec les **acteurs des CLSPD¹ et des collectivités**. Ces dernières années, nous sommes également très sollicités par l'**Éducation nationale** et la **Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)**.

Quels sont les besoins récurrents exprimés par ces professionnels ?

M.C. – Le premier besoin, c'est d'être tenu à jour. **Les profils et les formes de radicalisation évoluent très vite**, et les professionnels nous disent clairement que ce qu'ils observaient il y a dix ans n'est plus du tout d'actualité. Il y a aussi une forte demande de mises en situation et de travail à partir de cas concrets. La théorie seule ne suffit plus : les acteurs veulent savoir comment réagir face à une situation précise.

On observe également une demande croissante autour de la **laïcité**, et une évolution des regards : on s'intéresse de plus en plus aux **vulnérabilités individuelles qui favorisent l'entrée dans une radicalité**, davantage qu'à la mouvance elle-même.

Le rôle du collectif et des actions communes

En quoi le collectif « Ensemble on fait quoi ? »¹ constitue-t-il un levier important selon vous ?

M.C. – Le collectif permet d'outiller les acteurs locaux, notamment grâce à des **temps en présentiel**, qui deviennent de plus en plus rares. Ces rencontres favorisent les échanges entre professionnels aux profils variés et permettent une véritable **interconnaissance**. C'est essentiel, car **la prévention ne peut pas se penser de manière cloisonnée**.

Le CRPRS y apporte son expertise, son réseau de partenaires et contribue à l'organisation des actions. L'équipe mobile, quant à elle, joue un rôle clé grâce à son ancrage territorial et à son expérience directe auprès des publics.

Des impacts concrets sur les professionnels

Avez-vous observé des effets concrets des actions menées conjointement ?

M.C. – Le premier impact que nous constatons, c'est un **gain de sérénité chez les professionnels**. Beaucoup arrivent avec des peurs, nourries par l'actualité et par un manque de repères. Après les formations ou les sensibilisations, ils disent se sentir plus confiants, mieux outillés et moins seuls face à ces situations.

Il est plus difficile de mesurer l'impact direct sur la prévention elle-même. On constate toutefois une augmentation des signalements, ce qui peut traduire une meilleure capacité de détection. Cela reste une hypothèse, à manier avec prudence.

Un exemple marquant est celui d'une formation récente menée avec l'équipe mobile auprès des éducateurs de la PJJ en établissement pénitentiaire pour mineurs. Les retours ont été très positifs, notamment sur les mises en situation et les échanges concrets, qui ont permis de lever des appréhensions.

Défis actuels et perspectives

Quels sont, selon vous, les principaux défis à venir ?

M.C. – Le premier défi est le **rajeunissement des publics concernés** et la **rapidité des processus de radicalisation**. Le second concerne le **rôle central des réseaux sociaux**, qui modifie profondément les modes de prévention et de détection. Enfin, la **diversification des radicalités** – djihadisme, ultra-droite, dérives sectaires, mouvements masculinistes – complexifie le travail des professionnels.

Comment envisagez-vous l'évolution du partenariat avec l'équipe mobile ?

M.C. – L'enjeu est clairement de poursuivre et de consolider ce partenariat, car les retours de terrain sont extrêmement précieux. Le principal frein reste le manque de temps et de moyens, de part et d'autre. Malgré cela, le dispositif de l'équipe mobile est une véritable richesse à l'échelle départementale et constitue un appui essentiel pour les acteurs de terrain.

Pour continuer à soutenir efficacement les professionnels, la priorité reste de leur **permettre de dégager du temps pour se former, échanger et croiser leurs pratiques**. C'est un investissement qui fait **gagner du temps et de la sérénité sur le long terme**.

Pour contacter le CRPRS : m.chave@prev-radicalites.org



¹- Voir page 24

3. Le collectif « Ensemble on fait quoi ? »

Créé après la vague d'attentats qui ont touché la France en 2015, ce collectif a pour objectif de questionner certains sujets dans les pratiques d'intervention sociale et éducative :

- les processus de radicalisation, la laïcité, la prise en compte des faits religieux,
- le rapport compliqué des jeunes à l'Etat, aux institutions,
- le sentiment de relégation qu'ils peuvent éprouver et leur solitude face à des questions existentielles ;
- plus globalement notre projet pour faire société tous ensemble.

Il est aujourd'hui animé par l'association **Itinéraires**, le **CRPRS** (Centre de Ressources pour la Prévention des Radicalités Sociales), l'**IREV** (Institut Régional de la Ville, centre de ressources politiques de la ville) et l'**IRTS** (Institut Régional du travail Social) Hauts-de-France.

Un collectif toujours mobilisé

Le collectif « Ensemble on fait quoi ? » est resté particulièrement actif en 2025 sur les questions de **laïcité, de vivre-ensemble et de prévention des radicalités**. Son ambition demeure la même : **outiller les professionnels et les étudiants des métiers du social et de l'humain** afin de mieux comprendre et prévenir les phénomènes de radicalisation.

Comme chaque année, la Cellule Mobile de prévention de la radicalisation de l'association Itinéraires a assuré la coordination des actions du collectif, en partenariat avec le CRPRS de l'IREV et l'IRTS de Loos.

Les temps forts de l'année 2025

→ **21 janvier – Conférence de Rudy REICHSTADT : Conspirationnisme en ligne : quels risques et quelle diffusion ? - 55 participants**

L'objectif de Conspiracy Watch est de diffuser des connaissances sur le conspirationnisme et son impact, en s'appuyant sur les sciences politiques, la sociologie, la psychologie et l'histoire. Dans un contexte où l'accès à l'information est constant et dominé par les réseaux sociaux, Conspiracy Watch étudie l'impact des fake news.

→ **23 avril – Conférence de Gérôme TRUC : 2015–2025 : quels impacts des attentats sur la société ? - 84 participants**

Une conférence de sociologie permettant de revenir sur les conséquences sociales des attentats de 2015, les mécanismes du trauma collectif et les recompositions de l'opinion publique, avec un éclairage particulier sur les quartiers populaires.

Gérôme Truc a analysé les différents temps du trauma social, depuis la sidération jusqu'aux recompositions de l'opinion publique et aux tensions qui ressurgissent après les élans de cohésion nationale.

→ **20 juin – Gianni MARASA : Le sport, terrain de radicalisation ou de prévention ? - 53 participants**

Une réflexion sur le rôle des espaces sportifs, à la fois lieux de vulnérabilité potentielle et leviers puissants de prévention, d'inclusion et de transmission de valeurs.

→ **30 septembre – Karim MOKHTARI : Radicalisation : comprendre pour mieux prévenir - 262 participants**

Ancien détenu et aujourd'hui directeur de l'association 100MURS, Karim Mokhtari a livré un témoignage fort sur la violence, la délinquance et les mécanismes de radicalisation, en s'appuyant sur son parcours et son expérience auprès de jeunes en rupture.

Deux rencontres ont été organisées :

- L'après-midi à l'IRTS Hauts-de-France, pour les professionnels.

L'intervention a été complétée par un retour d'expérience de la Cellule Mobile de prévention de la radicalisation d'Itinéraires, permettant aux professionnels de saisir plus concrètement les enjeux du désengagement.

- Le soir au Centre social Roger-Salengro de Lille-Fives, pour un échange direct avec les jeunes et les familles issus du quartier et d'autres territoires accompagnés par le Club de prévention spécialisée d'Itinéraires. Ce temps a permis de libérer la parole, de questionner les trajectoires individuelles et de renforcer la compréhension des enjeux liés à la prévention des radicalités.

→ 25 novembre – Elyamine SETTOUL : *Comprendre l'ultra-droite pour mieux agir* - 242 participants

Deux temps forts ont été consacrés à l'analyse des mécanismes d'engagement à l'ultra-droite :

- L'après-midi à l'IRTS Hauts-de-France, Elyamine Settoul a présenté ses travaux, notamment Suprémaciste, retraçant l'anatomie d'un parcours d'ultra-droite. Le service de prévention des radicalités d'Itinéraires a apporté un éclairage de terrain sur l'accompagnement éducatif face à ces phénomènes.

- Le soir au Centre social du Faubourg de Béthune, un échange ouvert aux jeunes et aux habitant-es a permis de questionner les représentations, les trajectoires et les ressorts des bascules radicales.



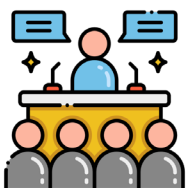
Retrouvez les vidéos des conférences sur le site : ensembleonfaitquoi.fr

En savoir +



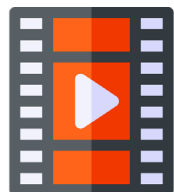
Perspectives pour 2026 : renforcer et innover

L'année 2025 ne marque pas seulement les dix ans du collectif Ensemble on fait quoi : elle ouvre aussi une étape stratégique importante, avec cinq orientations fortes.



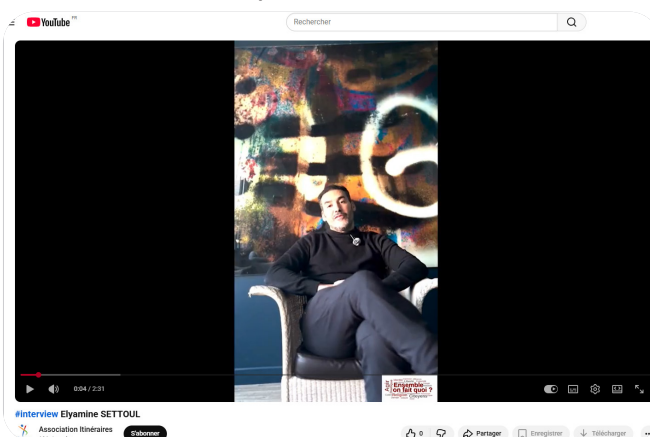
Remplir les amphithéâtres et remettre la rencontre au centre

Face à la multiplication des webinaires, le collectif souhaite favoriser des conférences en présentiel, notamment sur les temps de formation des promotions d'étudiants du travail social.



Produire des vidéos courtes et percutantes

À l'issue de chaque conférence, le conférencier sera filmé pour présenter son travail et délivrer quelques conseils clés à destination des professionnels.



Poursuivre l'investissement dans les quartiers

En partenariat avec les centres sociaux et les équipes de prévention spécialisée d'Itinéraires, le collectif poursuivra ses interventions auprès des habitants et des jeunes. Si les moyens le permettent, des conférences de rue seront organisées en 2026 dans les quartiers lillois.



Délocaliser les conférences

Le collectif envisage d'intervenir sur de nouveaux territoires : l'**AFERTES d'Arras** (centre de formation en travail social), des **centres sociaux de Cambrai**, **Sciences Po Lille**, etc, en lien avec le soutien apporté par ces partenaires.



Explorer des thématiques innovantes

Parmi les sujets envisagés :

- le masculinisme
- les rixes dans les quartiers
- le jihadisme européen
- les dérives sectaires
- et d'autres thématiques émergentes.

Conclusion

Au terme de cette année 2025, ce rapport d'activité témoigne une nouvelle fois de l'engagement constant de l'association et de la Cellule Mobile dans l'accompagnement des situations complexes liées aux phénomènes de radicalisation. Cette année marque une étape importante, celle d'une **stabilisation organisationnelle** et d'une **consolidation des pratiques**, faisant suite au travail de questionnement engagé en 2024. Les évolutions mises en œuvre – clarification des rôles, renforcement du partenariat avec le champ psychiatrique, structuration des relations partenariales et développement des actions de formation et de sensibilisation – ont permis de renforcer la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de l'intervention.

Les effets de cette dynamique se mesurent à la fois dans la **qualité de l'accompagnement proposé** et dans la **reconnaissance croissante de l'expertise de l'équipe**. Les sollicitations directes de familles et d'usagers, y compris en dehors de nos territoires d'implantation, en sont une illustration significative. Elles traduisent une préoccupation toujours vive autour des phénomènes de radicalisation, mais aussi un besoin profond d'écoute, de soutien et de repères face à des situations souvent marquées par l'incertitude et l'isolement.

Ces demandes mettent également en lumière un **enjeu essentiel : celui de la prévention en amont**. Si certaines situations ne relèvent pas à proprement parler d'un processus de radicalisation, elles révèlent néanmoins des fragilités individuelles et familiales qui, faute d'accompagnement adapté, peuvent constituer un terreau favorable à des formes de rupture ou de basculement. Dans ce contexte, l'intervention de la Cellule Mobile, même en l'absence de radicalisation avérée, conserve toute sa pertinence. Elle contribue à sécuriser les parcours, à restaurer les liens et à faciliter l'appropriation des dispositifs de droit commun, souvent perçus comme complexes ou inaccessibles.

Par ailleurs, **l'évolution des formes de radicalisation, qui ne se limitent plus à un seul registre idéologique, interpelle fortement les professionnels**. L'émergence et la visibilité accrue d'autres dynamiques, notamment liées aux radicalités violentes d'ultra droite, renforcent le besoin de compréhension, de formation et d'accompagnement des acteurs de terrain. Forte de l'expérience acquise au fil des années, la Cellule Mobile est aujourd'hui en capacité de répondre à ces attentes, en partageant ses savoir-faire et en contribuant à la montée en compétences des partenaires.

L'année 2025 a également été marquée par une **évolution du contexte de financement, notamment dans le Pas-de-Calais**, avec une diminution des crédits alloués par la Préfecture et dans le même temps, par une baisse du nombre de situations accompagnées sur ce territoire. Cette réalité a conduit l'association à engager une réflexion stratégique sur les modalités de redéploiement de certaines ressources jusque-là dédiées à ces missions. Dans une logique d'adaptation et d'optimisation, ces moyens ont vocation à être réorientés vers des enjeux identifiés comme prioritaires, en particulier le **renforcement des actions de formation, de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels**. Ce repositionnement s'inscrit pleinement dans la continuité des besoins exprimés sur le terrain et participe à la diffusion plus large de l'expertise développée par la Cellule Mobile.

Dans un contexte où les tensions sociales et les vulnérabilités demeurent, il apparaît indispensable de poursuivre et de soutenir ces dynamiques. La prévention spécialisée, par son ancrage territorial et sa capacité à aller vers les publics, ainsi que les dispositifs dédiés à la prévention de la radicalisation, constituent des leviers essentiels pour agir de manière précoce, coordonnée et durable.

Ainsi, au-delà du bilan présenté, ce rapport réaffirme la **nécessité de maintenir une vigilance collective** et d'inscrire notre action dans une logique de coopération renforcée avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs. C'est à cette condition que nous pourrons continuer à prévenir les ruptures, accompagner les familles et soutenir les professionnels confrontés à ces enjeux, au service de la cohésion sociale et des valeurs républicaines.

Sabrina CASIER,
Directrice Générale d'Itinéraires

Acteur lillois de lien et
d'innovation sociale



Prévention du décrochage scolaire et social

Proposer une solution
à chaque jeune en
situation de décrochage

Insertion professionnelle

Favoriser les conditions
d'une insertion
professionnelle durable

Présence dans les quartiers

Tisser du lien social
avec les jeunes et leur
famille dans leur quartier

Réduction des risques

Accompagner les
travailleur·se·s du sexe
et les usager·ère·s de
drogues

Prévention de la radicalisation

Soutenir et accompagner
les familles et les jeunes

Siège d'Itinéraires :

8 rue du Bas Jardin, 59000 Lille

Tél : 03 20 52 11 00

contact@itineraires.asso.fr

www.itineraires.asso.fr



Imprimé à Lille par Quatras Reprographie, sur papier 100% recyclé